

Publications des tribunaux

Citation

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

Boudet Marc, fils de Marc et de Jocelyne, née Burge, né le 12 septembre 1970, à Paris (F), originaire de Mosnang, vendeur, précédemment domicilié à 1233 Bernex, rue de Sogual 113b, chez Madame Tau, actuellement sans domicile connu; recr fus non incorporée;

vous êtes cité à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le jeudi 11 juin 1992, à 8 h. 30, à Yverdon-les-Bains, Hôtel-de-Ville, Salle des débats, 2^e étage, sous l'inculpation de refus de servir et d'inobservation de prescriptions de service.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

13 mai 1992

Tribunal militaire de division 2:
Le président, major Jean Hertig

F35236

Citations

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

Motamed Cyrus, fils de Bahman et de Sonia, née Stegmann, né le 3 septembre 1967, à Genève, d'où originaire, sans profession, précédemment domicilié à 1205 Genève, place des Philosophes 12; recr fus non incorporée;

Ottone Marc, fils de Fernand et d'Isabelle, née Hoffmann, né le 31 janvier 1960, à Genève, d'où originaire, technicien, précédemment domicilié à 1218 Grand-Saconnex, route de Colovrex 10; sdt arm à cp S chars 1;

Tavaglione Nicolas, fils de Michel et de Brigitte, née Berthouzoz, né le 30 juin 1971, à Saint-Aubin NE, originaire de Vétroz, étudiant en lettres, précédemment domicilié à 1201 Genève, rue Louis-Favre 31; recr car non incorporée;

tous trois actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le jeudi 11 juin 1992, à 8 h. 30, à Yverdon-les-Bains, Hôtel-de-Ville, Salle des débats, 2^e étage, sous l'inculpation, pour Motamed, d'inobservation de prescriptions de service, d'insoumission intentionnelle, demande de relief, pour Ottone et Tavaglione, de refus de servir.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

15 mai 1992

Tribunal militaire de division 2:
Le président, major Jean Hertig

F35236

Citations

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

Berdat Martial, fils de Paul et de Thérèse, née Villemin, né le 6 mai 1962, à Delémont, originaire de Courroux, employé de commerce, précédemment domicilié à 1295 Tannay, route de Malcroissant 18; sdt fus à cp fus II/22;

Junod Philippe, fils de Jean-Claude et de Josiane Marcelle, née Vaucher, né le 13 juillet 1970, à La Chaux-de-Fonds, originaire de Sainte-Croix, ouvrier, précédemment domicilié à 2300 La Chaux-de-Fonds, rue de la Charrière 13; recr fus non incorporée;

tous deux actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le vendredi 12 juin 1992, à 8 h. 30, à Yverdon-les-Bains, Hôtel-de-Ville, Salle des débats, 2^e étage, sous l'inculpation, pour Berdat et Junod, de refus de servir.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

15 mai 1992

Tribunal militaire de division 2:

Le président, lt-colonel Daniel Blaser

F35236

Publications des tribunaux

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1992
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	20
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	26.05.1992
Date	
Data	
Seite	523-525
Page	
Pagina	
Ref. No	10 106 979

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.